

**Procès-verbal** de la dix-huitième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre communautaire des Chutes, 4551 boul. Saint-Anne, le mercredi 27 mars 2024, à 19h.

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Carl Bouchard *Président*

M. François Godin *Vice-Président*

Mme Josée Lévesque *Secrétaire / Administratrice*

M. Lucien Lévesque *Administrateur*

**ABSENCES :**

M. Bobby Léger *Trésorier / Administrateur*

Mme Nancy Bolduc *Directrice du Parc de la Chute-Montmorency / Administratrice*

**IL N'Y A PAS QUORUM**

**Étaient aussi présents :**

Mme Camille-Esther Garon

Conseillère en consultations publiques  
Service de l'interaction citoyenne

M. Stevens Mélançon

Conseiller municipal  
District de la Chute Montmorency Seigneurial

**Citoyens-citoyennes présents-es : 4**

*Devant l'absence de M. Bobby Léger et Mme Nancy Bolduc, il n'y a pas quorum pour tenir cette réunion. Le conseil de quartier est heureux d'accueillir M. Sergio Paolo. Solono du Collectif Canopée et sont d'avis que la rencontre doit avoir quand même lieu. Quelques sujets à l'ordre du jour seront tenus par la suite de façon informelle.*

## Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée par le président, M. Bouchard. Il n'y aura pas de résolution à voter ce soir, mais la réunion débutera avec la présentation de l'organisme Collectif Canopée.

## Présentation de M. Sergio Paolo Solono de l'organisme Collectif Canopée.

Le Collectif Canopée est un nouvel OBNL depuis 2022 qui dessert les régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches, notamment la Ville de Québec, de Lévis et autres municipalités. M. Solono présente une carte sur les besoins de verdissement du secteur de Beauport, Chutes-Montmorency. Ils ont un partenariat avec la Ville de Québec pour les coûts de plantation. Ce mandat de plantation concerne principalement les propriétés privées.

Question d'un citoyen sur les essences d'arbres prévu à planter. 90 essences différentes d'arbres dans le but d'obtenir une diversification et pour éviter les maladies chez certaines essences et les rendre plus résilientes. Le choix des essences se base sur les différents besoins comme faire de l'ombre, couper le vent, capter la poussière, pour les cours d'école, etc. Environ 40% serait des conifères.

Quelques chiffres de 2023 ;

- 159 projets réalisés avec des organismes partenaires
- 2297 arbres plantés sur les terrains non municipaux
- 565 arbres plantés en milieu institutionnels (écoles et hôpitaux)
- 100 bénévoles impliqués dans le projet

Les objectifs sont semblables pour l'année 2024 concernant la Ville de Québec, Lévis et autres municipalités.

Les discussions portent sur les bienfaits des arbres notamment, l'amélioration de la qualité de l'air, le maintien de la biodiversité, compensation des îlots de chaleur, meilleure gestion de l'eau, bien-être, etc.

M. Solono présente l'étude priorisant les sites de verdissement selon 4 indices ; imperméabilité, îlots de chaleur, défavorisation et pourcentage de canopée présente. La carte présente certaines zones rouges, jaunes et orange du quartier des Chutes-Montmorency. Elle représente les zones du quartier où la canopée est défaillante. M. Mélançon demande s'il y a des projections pour le quartier. M. Solono répond que 157 arbres ont été plantés chez des propriétaires privés dans la dernière année, mais qu'aucune projection n'a été définie pour l'instant. Il rappelle que l'organisme ne donne pas des arbres mais offre des services de plantation.

Pourquoi le quartier des Chutes-Montmorency est le deuxième ayant reçu le moins d'arbres par la ville, après le quartier de Limoilou ?

Deux éléments qui rendent difficiles les projets : les coûts reliés au service de plantation et la difficulté à répondre à la demande des citoyens. 15 à 20% de la subvention de la ville doit être payé par le propriétaire, la contribution est réduite pour les institutions comme les écoles et les hôpitaux.

À la première année d'opération de l'organisme, les prix étaient moindres. Le coût pour un petit arbre était de 50\$ avant taxes. Aujourd'hui le coût est de 85\$ pour un petit arbre dû à l'inflation (100\$ pour un moyen et 110\$ pour un grand). Pour ce qui est des garanties de service, l'organisme offre d'assurer un suivi pendant 2 ans pour s'assurer que l'arbre reste en bon état et que le propriétaire est satisfait. L'organisme assume jusqu'à 10% de perte et tout dépend de l'entretien qui a été donné à l'arbre.

Environ 500 arbres ont été plantés chez des résidents l'an dernier et pour les institutions, environ 1800 arbres. M. Solono relate plusieurs facteurs à considérer lorsqu'il y a un projet de plantation d'arbres. Explications sur le processus de planification, réalisation et entretien de la plantation d'arbres. Le formulaire est disponible sur le site du Collectif Canopée ainsi que celui pour être bénévole ou commanditaire. L'organisme fait affaire avec 4 pépinières pour son approvisionnement.

La présentation termine avec des questions des citoyens concernant les services de l'organisme.

Coordonnées :

870, avenue du Salaberry, bureau 124, Québec (Qc)

[Info@collectifcanopee.org](mailto:Info@collectifcanopee.org)

418-780-4351

[www.collectifcanopee.org](http://www.collectifcanopee.org)

### **Table de concertation de vélo**

Aucune nouvelle de leur part à M. Godin. Soulèvement d'un problème de communication avec eux.

### **Comité de vigilance portuaire**

Transbordement annoncé dans les médias. Présence de nickel toxique en concentration significative lors des déchargements. Le ministère de l'Environnement prévoit de plus grandes restrictions pour contrôler la présence de déchets toxiques. L'interruption de stationnement est prolongée de 4 semaines pour permettre au nettoyage des rues (M. Mélançon). Il y aura une augmentation des capteurs de poussière. Une citoyenne dit qu'une réunion du Comité de gestion des matières résiduelles se tiendra à ce sujet le 9 mai 2024.

### **Période d'intervention de M. Mélançon**

- Rapport sur la réfection des rues et artères du quartier. Le rapport sera finalisé et transmis prochainement.

### **Période de questions et commentaires des citoyens**

- Nids de poule autour du McDonald du boulevard Ste-Anne.
- Intervention d'un citoyen concernant des préoccupations pour l'avenue Royale du sondage de consultation publique des dernières semaines, déception devant celui-ci. Discussion sur les failles de déneigement de l'avenue royale. Le citoyen suggère que le conseil de quartier fasse

- les démarches auprès de la ville, M. Bouchard rappelle que le conseil de quartier ne peut pas se substituer aux travailleurs de la ville et ne peut se positionner de la sorte en tant que bénévoles.
- M. Mélançon rappelle que la politique de déneigement relève du 311. Mme Garon explique que, siégeant dans 3 conseils de quartiers différents, les priorités et le plan d'action sont complètement différents et qu'il a été difficile de faire un sondage qui touche les intérêts de tous les quartiers. Certains enjeux sont communs, mais n'ont pas le même ordre de priorité.
  - Mme Giroux explique que la politique de déneigement a été modifiée, mais que les services diminuent, à cause du manque de main-d'œuvre notamment.

### **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h45.

Des informations seront transmises pour l'AGA, par Mme Garon, d'ici la semaine prochaine.

M. Lucien Lévesque annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat pour l'année prochaine, après 10 années d'implications.

Prochaine réunion : assemblée générale annuelle (AGA) le mercredi 24 avril à 19h au centre communautaire des Chutes.

Procès-verbal rédigé par madame Pascale Marquis, secrétaire de soutien.

---

**Carl Bouchard**  
**Président**

---

**François Godin**  
**Vice-président**

---

**Bobby Léger**  
**Trésorier**